

La Tronche, le 1er décembre 2003

Le Maire

à,

Mesdames et Messieurs les riverains
du pôle gérontologique

PG/LV

Objet : Pôle gérontologique de Meylan
Réunion de quartier Doyen Gosse en date du 15 novembre 2003.

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint copie du courrier adressé à Madame le Maire de Meylan, Marie Christine TARDY, comme convenu lors de la réunion de quartier du 15 novembre dernier.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pascale GALLIARD,
1^{ère} Adjointe



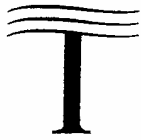
Etienne SPANJAARD
Conseiller délégué
A la concertation et à la vie
Des quartiers

Claire SIMON

Elue de quartier

Commune
adhérente





VILLE DE LA TRONCHE

La Tronche, le 27 novembre 2003

Le Maire

à,

Madame Marie Christine TARDY
Maire de Meylan
Hôtel de Ville
38240 MEYLAN

CS/LV

Madame le Maire,

Nous avons rencontré, le 15 novembre dernier, les habitants du quartier Doyen Gosse pour évoquer avec eux, comme nous l'avons déjà fait en juin, la vie quotidienne de ce quartier. Le projet du pôle gérontologique a été abordé à cette occasion.

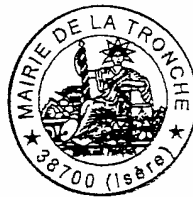
Les 80 personnes présentes ont reconnu l'utilité de ce projet mais ont fait valoir de façon unanime les cinq points de désaccord suivants :

- La seule solution acceptable pour la circulation de l'ensemble du quartier est une entrée/sortie du pôle gérontologique avenue du Maquis du Grésivaudan.
- Vu l'étroitesse du chemin de la Carronnerie il est, de fait, à circulation alternée.
- L'augmentation du trafic, et en particulier celle des camions de service, dans un secteur déjà saturé aux heures d'entrées et sorties scolaires, met en cause la sécurité des enfants du groupe scolaire Carronnerie et de l'école de musique.
- Les accès nécessaires pour des interventions rapides de sécurité sont insuffisants.
- Les espaces boisés classés, tels qu'ils sont définis aujourd'hui, n'empêchent pas de tracer une voie dans le parc. Le projet « C » la prévoyait.

Une motion des délégués départementaux de l'éducation nationale, secteur Meylan, vous a été adressée. Elle a pour objet la sécurité des enfants du groupe scolaire Carronnerie.

Les élus qui ont animé cette rencontre sont convaincus du bien fondé des arguments évoqués et insistent auprès de vous pour que ceux-ci puissent être pris en compte dans la poursuite de l'élaboration de ce projet. Je vous remercie de me tenir informée, dès que possible, des suites données à ces demandes.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Pascale GALLIARD

Commune
adhérente

